



Les Médaillés Militaires
492° Section de Médaillés
Militaires d'HIRSON

Le 20 FEVRIER 2016

Le Président : MERELLE, Guy

=====

R A P P O R T D U C O N T R O L E U R A U X C O M P T E S

Nous, LOUVIAU, Christian, Contrôleur aux Comptes de la 492° Section des Médaillés Militaires d'HIRSON, certifie avoir effectué les vérifications et contrôles de la comptabilité pour l'exercice de l'année 2015, de la 492° Section des Médaillés Militaires d'HIRSON.

A cette occasion, le Président de cette SECTION, Mr MERELLE, Guy comme le Trésorier Mr HENRY, Christian, ont mis à mon entière disposition, tous les DOCUMENTS et PIECES JUSTIFICATIVES, dont les montants figurent sur le REGISTRE DE LA COMPTABILITE.

Mes contrôles n'ont révélé aucune erreur, ni omission. Les soldes bancaires étant conformes aux inscriptions des DEPENSES et RECETTES du REGISTRE de la COMPTABILITE présenté.

En foi de quoi, nous attestons que les comptes de l'exercice 2015 de la 492° Section des Médaillés Militaires d'HIRSON (Aisne), reflètent en tous points la situation financière exacte de la SECTION. Aussi, nous recommandons d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et qui vous sont soumis aujourd'hui et de donner « QUITUS » à notre TRESORIER que nous tenons particulièrement à féliciter pour sa DISPONIBILITE et la RIGUEUR avec laquelle, il remplit sa MISSION.

Fait à HIRSON, le 20 FEVRIER 2016

Le Contrôleur au Comptes.

Mr LOUVIAU, Christian

